



Grand-Bourg le, 05/06/23

AMBITION GUADELOUPE

À l'attention

De Monsieur Guy LOSBAR, Président du Conseil Départemental de Guadeloupe.

Objet : Contribution pour donner suite à la demande de la Commission Mixte Ad Hoc.

Monsieur le Président,

Tout d'abord, un grand merci d'avoir voulu partager avec les partis politiques cette urgente réflexion. En effet, le temps de se mettre ensemble afin de mieux panser et penser le Pays est au goût du jour. Personne n'a la science infuse et il s'avère que nous serons toujours un peu plus intelligents à plusieurs que seul. J'ai quitté la présidence du CIPPA, raison pour laquelle ayant repris le flambeau d'**AMBITION GUADELOUPE**, je vous fais une réponse par ce biais.

Nous irons droit au but et de manière très synthétique

Rien ne se fera sans la population guadeloupéenne, mais également rien ne se fera sans les politiques de Guadeloupe. Si nous ne sommes pas convaincus en faisant preuve de maîtrise des éléments que nous préconisons, je ne vois pas comment la population pourrait songer à suivre des hésitants, pire des immobilistes craignant l'ombre même de la modernité et du changement. Il va nous falloir faire preuve de pédagogie.

Nous avons tous les techniciens qu'il nous faut pour réussir ce changement inévitable qui se présente à notre Pays. Par ailleurs, nous devons ensemble, avec assurance, détermination et sérénité, avancer vers une Guadeloupe où nous aurons le mérite d'être enfin des acteurs de notre développement et non ceux qui subissent et qui font à dessein de suivre l'existant moribond qui nous entoure des lustres

depuis. Cette époque est révolue et le peuple ne l'accepte plus. N'oublions pas que notre jeunesse nous observe.

-Ainsi, nous devons très rapidement sortir de ce fonctionnement bicéphale. Nous devons adopter une Assemblée Unique afin de mieux conduire le Pays dans la détermination de la transparence et du centime dépensé représentant, aux yeux de tous, un centime constructif. L'utilisation de l'argent public doit tenir d'un sacerdoce.

-La Guyane et la Martinique ont pris ce tournant, il est temps pour la Guadeloupe d'oser cette nouvelle structure de gouvernance. Tout en tenant compte, bien sûr, de mettre en place, tout l'administratif nécessaire et indispensable socialement afin d'éviter les erreurs humaines. Une commission spécialisée, avec des responsables de DRH seront là sur les cinq et dix ans dans le but d'essayer d'amortir convenablement ce grand changement salarial. Cela mérite une organisation et un plan, tous deux lissés dans le temps, afin d'amortir le choc de la grande métamorphose. D'autres l'ont fait, je ne vois pas pourquoi la Guadeloupe en serait incapable.

-S'agissant des représentants politiques, la quantité n'a jamais fait la qualité. Il est temps, aujourd'hui de mettre en place un plan de redressement économique pour cet archipel. Cela passe par une économie des dépenses inconsidérées et un recentrage sur les urgences du développement intrinsèque. Le choix du Pays est au-dessus de celui des êtres, individuellement. L'essentiel est le bon fonctionnement et de rendre tangible cette amélioration de la Guadeloupe. Nous n'avons plus le droit à l'erreur.

-Il faudra voter pour l'élection du Président ou de la Présidente de la première Assemblée Unique de Guadeloupe. Ce calendrier est à mettre en place par les actuels responsables politiques. Il faudra faire de la pédagogie vis-à-vis du peuple guadeloupéen pour démontrer l'exigence nationale du changement en ce sens. Ce que nous ne prévoyons pas, nous sera sous peu imposé. Alors, nous avons la charge de ce grand changement et personne ne le fera à notre place et mieux que nous.

-Cette nouvelle grande Assemblée aura la charge dans les années à venir de travailler pour l'émergence d'une loi Organique qui devrait déboucher vers un changement de statut pour la Guadeloupe. Ce changement de statut doit nous conférer davantage de pouvoir en matière économique afin de nous propulser dans le peloton de tête des pays caribéens.

-Nous devons faire preuve d'un projet ambitieux, qui irait jusqu'à la récupération ou la création d'une fiscalité propre.

-A nous de réguler l'Import et l'Export sans oublier la préférence guadeloupéenne pour le développement de nos secteurs de production. Développons notre

agriculture dans le but d'atteindre un équilibre entre « la demande et l'offre ». Recherchons le mieux manger pour une santé collective plus établie et plus manifeste. Notre population est en surcharge pondérale et le phénomène de l'obésité gagne du terrain avec son lot de maladies. Le respect de nos terres et la sauvegarde de notre foncier sont des objectifs à prendre très au sérieux pour l'avenir. Le retour au travail de nos enfants leur en permettant de trouver un travail chez eux en incitant l'innovation et la recherche. Priorité à notre jeunesse pour l'emploi et la formation.

-À la suite de l'élaboration de cette loi Organique, le régalien sera toujours du domaine de l'État français, nous laisserons aussi la Santé, qui est un dossier très lourd où une expertise très poussée s'impose. L'État gardera la police, l'armée, la sécurité, la monnaie, les banques, la défense, le paiement des fonctionnaires et les retraites... Nous préconisons un Statut d'Autonomie hors du champ européen dans la mesure où nous ne sommes pas en possibilité de rivaliser avec la concurrence européenne. Nous ne jouons pas un jeu égal. Nous croyons davantage en un partenariat dans le cadre d'un statut de « Pays et Territoire Outre-Mer ». Les crédits européens restent abordables, même dans ce cadre sans pour cela en subir toutes les conséquences douanières et fiscales.

-Dans l'objectif de ces changements, il s'agira à terme de porter une autre adaptation à l'Octroi de Mer. Cette manne permet aujourd'hui de pérenniser la rémunération des salariés des collectivités, devenant pour ainsi dire, un levier anti productif de manière directe. Dans ce changement institutionnel prévu avec cette Assemblée Unique, on arrivera, à une subtile économie du versement de cette somme qui ne sera plus essentiellement pour payer les salaires.

De même, l'économie effectuée grâce à un nombre d'élus qui sera moindre, tous ces efforts pour mieux maîtriser les dépenses, permettront alors de rendre plus rentable et plus intelligent la recette de l'Octroi de mer. Pourrions-nous, à ce moment envisager la création d'une banque locale d'investissements au service de nos entrepreneurs ?

En interne, il est vrai qu'une réforme s'imposera dans la mesure, où il s'agira de faciliter l'émergence d'une économie réelle sur le territoire. Un réajustement et une plus savante utilisation du produit Octroi de Mer viendront à l'ordre du jour. Il n'est surtout pas question aujourd'hui ou dans les années à venir d'abolir purement et simplement cet unique levier fiscal que nous possédons.

-Nous saisissons aussi les recettes des impôts locaux et sur le revenu. Il nous appartiendra aussi de maîtriser la recette de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et de nombreuses autres, au niveau douanier et commercial. Le but est de se constituer un matelas encore plus confortable que celui du système actuel que nous vivons. Chiffre à l'appui nos Experts nous répondent que cette Autonomie est fiable.

-Il nous reviendra aussi d'en inventer d'autres, nous pensons à la vignette sur les voitures polluantes de plus de huit ans. Les Concessionnaires Automobiles devront participer à l'enlèvement des carcasses des voitures et à la récupération des huiles usagées. Nous devons penser à la limitation des véhicules en développant le transport des bus en interne et par le développement du cabotage maritime intercommunal. Nous avons aussi pensé à la mise en vigueur d'un Argus local pour la transaction commerciale lors de l'achat d'une voiture. Il est aussi question de récupérer l'intégralité des recettes des radars, PV et pourquoi pas, une taxation sur le chiffre d'affaires de la Française des jeux ?

-Concernant la géothermie de Bouillante, la nouvelle Assemblée Unique deviendra d'office actionnaire de l'entité. Il s'agit du sous-sol guadeloupéen, ou alors ORMAT, va devoir payer une patente comme un loyer pour l'exploitation. Par ailleurs, il en sera de même pour l'exploitation des carrières de sable et de tuf. Toute exploitation du sous-sol imposera un coût permettant au Pays de faire face à son exigence économique.

-Ainsi, nous donnons ici une vision globale sur les grandes perspectives à venir et si nous manquons encore une fois cette transformation nécessaire et indispensable, il faudra croire en un vieillissement de notre population et la mort économique assurée de notre territoire. La seule dynamisation possible, en douceur, en respect, en corrélation et adéquation avec notre population est celle-là. L'idée du PTOM n'est pas une révolution en ce sens, ce statut existe déjà et il peut être à la carte grâce à la loi Organique qui précéderait son application. Nous avons des politologues, des experts administratifs, des érudits sur place, il suffirait d'oser les mettre au travail.

-La Guadeloupe ne manque pas de compétence. Bien au contraire, il y a pléthore en la matière. Ce qui manque, c'est un chef d'orchestre capable de mettre en harmonie toute cette dynamique, cette synergie et ce magma collectif. Pour l'instant, chaque instrumentiste joue sa partition, l'un ne regarde pas l'autre, l'un n'écoute pas l'autre et chacun répudie le jeu de l'autre. Nous finissons par rendre cacophonique ce qui, *a priori* émane du génie. Le temps de la concorde a sonné et le temps de la discorde est derrière nous. Mettons-nous ensemble pour une philharmonie de l'intelligence afin que l'archipel sorte enfin de son amphigourisme légendaire.

Nous le pouvons et nous devons le faire, au nom de cette Jeunesse qui nous tourne le dos, faute de vision sur l'avenir. Ne soyons plus des êtres du passé, du passif et osons voir l'horizon de nous-mêmes. Osons notre rêve !

-Je ne terminerai pas mon propos sans mot dire au sujet des Îles du Sud. Ces quatre territoires accusent un retard à tous niveaux, de plus de cinquante ans par rapport à la Guadeloupe. Force est de constater que les politiques depuis plus de trente ans n'ont pas permis de rattraper ce gouffre du retard qui, manifestement, s'élargit davantage.

-Nous préconisons qu'une somme, un budget conséquent, à la hauteur des ambitions de ces territoires, soit alloué à chaque vote du budget global de chaque Assemblée. Si nous osons l'Assemblée Unique, alors il reviendra à cette structure de procéder en la matière. Que ce budget annuel soit versé directement à la Communauté de Commune de Marie-Galante afin qu'elle puisse, d'elle-même, mettre l'accent sur le propre développement économique de l'île.

-Il serait intéressant de créer une Communauté des Communes, globale pour Terre de Haut, Terre de Bas et la Désirade, afin de pouvoir opérer de la même manière. On a aussi, un certain temps, parlé de « Conseil des Îles », qui pourrait centraliser ce budget général dans le but de le dispatcher vers les Îles du Sud.

Si rien n'est fait en ce sens et que le saupoudrage électoral continue sur ces îles, nous pensons à termes que l'émergence d'une Collectivité des Îles du Sud ne tardera pas à se faire entendre afin de pouvoir régler un budget directement avec l'Élysée.

Comme vous voyez Monsieur le Président, si la Guadeloupe ne veut pas avancer, il reviendra peut-être aux Îles du Sud de tirer la sonnette d'alarme afin que le réveil soit enfin entendu.

Nous espérons très humblement ici, avoir pu dresser les grandes lignes de la modernisation de cet Archipel pour contribuer à l'émergence d'un Pays digne de ses grands fils historiques.

Fanon disait : « *à chaque génération de porter sa pierre* », il est temps pour nous de prendre en main la destinée économique de notre territoire. À jouer, le statu quo, à force, cela nous conduira inéluctablement face à un mur social où la Guadeloupe entière en sortirait que perdante.

AMBITION GUADELOUPE sera toujours dans le constructif pour faire réussir notre Archipel. Vouloir changer le Pays est d'abord un état esprit, un état d'être avant de vouloir vendre des chimères à un Peuple qui aspire désormais à rentrer dans son XXIème siècle.

Avec les salutations du Parti.

Vive la Guadeloupe Autonome.

Son Président

BERNARD LECLAIRE

P : 0690 575834

M : bleclair59@hotmail.com